Vol. I. SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 16 MARS 1921 No. 17

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
[illegible]BLIE ET IMPRIMÉ
TO[illegible]ES MERCREDIS
Toute[illegible]mmunications concernant le jour[illegible] l'imprimerie devront être adress[illegible]
Manitoba
[illegible]venue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

LEGISLATURE MANITOBAINE

DISCOURS DE M. JOSEPH BERNIER

(Suite de la semaine dernière)

Tous pourraient se rendre compte que ce qui fait la distinction de la Province de Québec c'est que toutes les races sont traitées avec justice et recpect et que le systême d'écoles séparées y fleurit magnifiquement.

Pour prouver mon point, je vous citerai l'extrait suivant d'un article de l'Enseignement Primaire de septembre 1917:—

"At the convention of the Dominion Educational Association held at Ottawa on January 31st and February 1st and 2nd, 1917, the delegates gave an account of conditions and progress of school work in the different provinces. Mr. J. C. Sutherland, inspector-general of the Protestant schools of Québec, was requested by the Superintendent to report of the Proceedings we make the following quotations, with some verbal corrections furnished by Mr. Sutherland himself:

"We have a Department of Public Instruction as in the other Provinces, but there is no Minister of Education. At the same time the Secretary of the Province is responsible for the Department of the Legislature. The head of the Department is the Superintendent. Next, there are two secretaries of the Department, an English secretary and a French secret. ary. The division is not catholic and Protestant, but of course it is essentially that. Nevertheless, on the English side we prepare the replies to all English correspondence, Catholic or Protestant, and on the French side all the French correspondence, Catholic or Protestant is attended to. When the questions are mere matters of facts, there is no reference from the one side to the other, but when it is a question of giving advice there is mutual consultation. There has never been a particle of friction in the Department in this respect since Confederation or before that date. The Council of Public Instruction is not, as in other Provinces, merely the cabinet. It is a large body consisting of the Roman Catholic bishops of the Province and a number of appointed members, Roman Catholic and Protestant. It is divided, however, into two committies. The Catholic Committee makes the regulations for the Catholic Schools and the Protestant Committee makes the regulations for the Protestant schools.

"These are the regulations forthe organisation and the discipline of the three kinds of public school,—the elementary, model and academic. Each committee makes its own regulations regarding the courses of study (including the languages), the holidays, the text-books, the inspection boundaries, the examinations for inspectors, teacher-training, etc.

Dr. Waugh:—You have no country inspectors?

Mr. Sutherland:—No. The Catholics Inspectors have just about a county; some of them have as many as two counties; there are forty-six Catholic Inspectors. Inspector Honeyman has the counties of Pontiac, Labelle and Ottawa, but il all three counties he has only 126 schools, nearly all single-teacher school. Consolidation is making progress. We are doing just what Dr. McKay spoke of. We speak of that smaller kind of consolidation is where we gather in five or six schools, and they are all under one board, which makes it easier, and we call that complete consolidation because they can be raised to model rank. In regard to the grants for consolidation, the Government gives us carte blanche to say how much we shall give. I go to the Boards, hold public meetings, find how much it is going to cost them, and if the rate is low, 40 cents, I say to them: "Come up 10 cents and we will give you so much towards transportation." When Sir Lomer Gouin first proposed this grant at the request of my old friend, the late Hon. Mr. MacKenzie, the Provincial Treasurer, he asked how much we would need; I said I could not tell; we would want perhaps a couple of thousand dollars the first year. He said: "Take what you need, but we will put you a limit for the time being of $6.000.00." Well, we have not come up to that yet; I think this year will be a little over $4.000.00. Let me tell you that is to the Protestants, and that the Catholics are not given a cent for consolidation purpose because they are not asèing for it; but whatever is needed for it; but whatever is needed for Protestant education is cheerfully given. Let me tell you a little secret. For 51 years they did not increase the number of the normal schools, until about 4 years ago. We were receiving one-third of the grants for normal schools. The Government of that day, before Confederation, said: "You Protestants pay more attention to normal school training than we do; we are going to give you more." The gran was $50.000.00 and the Protestant share was $16.000 when we were only entitled to $6.000 or $7.000.

Dr Waugh:—Do you know how this was arrived at?

Mr. Sutherland:—They just said: "You are entitled to more because you take more interest in normal school training."

Inspector Lang:—You are not really under an iron despotism, then?

Mr. Sutherland:—No. We have wonderful freedom, and whatever we need is given. We never have any trouble. Agriculture and drawing are the only compulsory subjects in the general school law. I was in the Protestant Committee for seven years before I was appointed to the Department. The members of the Committee are appointed for life by the Government; they never remove anybody. The laws says: "During good behavior," but as a matter of facts they never remove them. There is no salary, but they pay the expenses. The Protestant Teacher's Association of the Province elects a member every year also. School gardens are practically gone from our Protestant schools they are growing; they have now nearly one thousand school gardens, and they have an enthusiastic man, Prof. Dallaire, working horticulture with it, and have had some charming results. In the Protestant parts of the country, the school garden had to be neglected for two months in the year, whereas on the Catholic side the teacher live near the school and she can look after it, and therefor it is attended to in the system of reporting for the census, and summer time. We have a complete report also for the school attendance.

Dr. Waugh:—The text books have been greatly improved in the last 16 years?

Mr. Sutherland:—Yes.

Dr. Carter:—You are going along very harmoniously, and you seem very optimistic.

Mr. Sutherland:—We never have any trouble; we are as happy as clams town there.

Comme vous le voyez, c'est là l'opinion anglo-saxons.

Qui pourra m'expliquer maintenant, pourquoi il se fait que dans la province de Québec, province où la majorité est française et catholique, le systême d'ècoles séparées fonctionne à la pleine satisfaction de tous, anglais et protestants, comme français et catholiques, et que ce systême ne peut pas fonctionner dans une province où la majorité est anglo-saxonne et protestante.

Pour moi, j'avoue qu'il m'est impossible de l'expliquer.

L'on nous dit que ce systême est impossible dans notre province à cause de la diversité de races e tde croyances. Laissez-moi vous dire que cette diversité existe dans la province de Québec comme ici, et que, dans la ville de Montréal seule, il y a une diversité de races et de croyances plus grande que dans notre province, et pourtant, làbas tout marche bien, avec ordre et on ne craint nullement que la semence de la discorde puisse jamais trouver un moyen de pousser à maturité.

Maintenant, je crois qu ej'ai parlé assez longtemps. Je m'arrête ici. Je vous ai donné mes opinions clairement, et je crois que tout le monde admettra que je l'ai fait franchement et ouvertement.

Je termine mes considérations sur ce point en répétant que bien que je n'aie l'intention d'abandonner aucuns des droits légaux et constitutionnels que je possède dans cette province, je me rends fort bien compte que la pleine réalisation de mes désirs est impossible au moment actuel dans notre province. Je l'ai dit déjà, et je ne veux pas me répéter trop souvent, mais cette impossibilité est due au fait que l'opinion publique ici a été faussée et pervertie d'une manière abominable par le "Free Press" de Winnipeg et par les memebres du gouvernement actuel et leurs amis. Mais, je crois que si de tous côtés nous voulions nous rencontrer dans un réel désir de paix, de concorde et de fraternité, nous pourrions arriver à des concessions mutuelles qui nous permettraient de chaque côté de respirer et de vivre en paix sans avoir à abandonner nos principes.

Le Premier Ministre de cette province nous a tendu la main; il nous a dit qu'il voulait travailler de concert avec tous pour la paix et le développement du pays. Je n'hésite pas à lui tendre la main et il n'a qu'un mot à dire pour amener une solution équitable et effective de nos difficultés. C'est à lui de le faire, nous sommes prêts à concourir. Je ne crois pas que je puisse aller plus loin dans la voie de la bonne entente. ....

....

Je ne dirai qu'un mot sur une autre question qui nous intéresse à un degré supérieur. Elle est impportante ici comme partout ailleurs. Je veux parler de la situation qui est faite aux gens mariés qui ont des enfants, quand ils veulent se trouver un logement.

Il suffit auprès d'un grand nombre de propriétaires, que celui qui désire trouver un logement ait des enfants pour que le logement lui soit refusé.

Je dis jue cette situation est indigne pour tout pays chrétien, j'ajouterai pour tout pays civilisé.

Le refus d'un logement pour cause d'enfants devrait être mis sur la liste des cas criminels, et j'ajoute que si l'on ne prend pas immédiatement des moyens énergiques pour remédier à cette situation, le résultat sera désastreux pour notre pays.

Ce régime ne tend ni plus ni moins qu'à la diminution de la famille, et dans bien des cas, à la destruction complète de la famille.

Le sujet est d'une gravité exceptionnelle, et j'espère que cette Chambre donnera toute l'attention nécessaire à ce sujet.

(FIN).

LA BONNE TENUE A L'EGLISE

Le savoir-vivre, à l'église comme ailleurs, est une affaire de tact, et à défaut de la piété vraie qui l'inspirera toujours, la bonne éducation devrvait suffire à l'imposer. L'une et l'autre seront d'accord pour réprimer—aussi bien que ce qui détonnerait avec les sentiments dont on doit être pénétré—toute manifestation exagérée des sentiments: les attitudes confites ou agitées, les déploiements de zèle intempestif, en un mot tout ce qui semble vouloir donner à autrui une leçon ou un exemple ou usurper en quelque sorte le rôle prépondérant du prêtre, quand on doit se perdre dans la masse obscure des

Bien d'autres remarques seraient à faire. Il en est une que nous ne pouvons omettre, tant elle est de notre domaine.

A l'église, la toilette n'est pas chose indifférente, et la règle à ce sujet est particulièrement difficile à poser: variant selon les pays et les personnes, les âges et les conditions, les jours et les heures.

Il faudrait n'avoir jamais habité la campagne, pour ignorer la corrélation étroite de la dévotion et de la coquetterie à la grand'messe du dimanche. Y a-t-il là un scandaleux abus? une provocation à la jeunesse, de la beauté, de la richesse, à la pauvreté, à l'humilité qui les coudoient? des pensées, des intentions dangereuses?

Cela peut-être dans certaines âmes bien vulgaires. Ce n'est pas dans la jolie tradition qui veut que le jour du repos, le jour de la famille, la solennité religieuse qu'est le dimanche, soient égayés, réhaussés d'un peu de luxe; que le pauvre, après avoir porté toute la semaine le joug et la livrée du travail, retrouve son visage d'allégresse et ses vêtements de fête pour franchir l'unique porte souvent qui lui soit hospitalière.

Qui donc voudrait supprimer cette exhibition traditionnelle des toilettes dominicales, animation et gaieté des petites villes, cette ouverture des portes de l'église laissant s'échapper le flot des robes claires de jeunes filles, entremêlées des teintes riches et sombres des toilettes maternelles et de ces fleurs blanches, bleues et roses que sont les tous petits? Et quoi de plus gracieux que ce symbolisme antique de la toilette neuve de Pâques, rappelant à la fois le renouveau des âmes et le retour du printemps?

Les toilettes du dimanche!

Les simples et les modestes peuvent en garder la joie légitime. Seules. les élégantes auront à se surveiller. Les bijoux riches, les étoffes chères doivent être réservées pour les salons. Ils ne sont pas de mise à l'église, sans parler des modes inconvenantes ou des simples extravagances qui en sont proscrites. J'ai connu une malheureuse vieille coquette, exilée bien malgré elle dans un fond de campagne et qui faute d'un autre théâtre, arborait dans l'église de son village des robes de soirée et tout un étalage de bijouterie. "Elle veut briller plus que la chape et l'ostensoir, disaient avec conviction les bonnes femmes.

Enfin, il y aurait encore à signaler un autre ecxès, celui de la négligence, le dédain du qu'en dira-t-on, poussé un peu trop loin par certaines qui ont oublié les recommandations du bon Saint François de Sales à Philothée et son souhait, déjà répété mais ici vraiment à sa place, de la voir toujours mise—donc, à l'église aussi—de manière à ce que les gens dévots ne pussent trouver qu'elle en faisait trop, ni les gens du monde qu'elle n'en faisait pas assez.

CONAXA, OU LES DEUX GENDRES

Conaxa, vieillard fort riche, plein d'un tendre amour pour ses deux gendres, se défit en leur faveur de tous ses bien, espérant qu'ils continueraient à le respecter, et qu'il pourrait passer avec eux tranquillement le reste de ses jours.

Il ne fut pas longtemps sans s'apercevoir qu'il s'était trompé. Ses deux gendres lui faisaient sentir à chaque instant qu'un homme dont on n'a plus rien à attendre, est un fardeau très incommode.

Le pauvre vieillard, au désespoir d'être la victime de sa trop grande bonté, se transporta secrètement chez un de ses amis, et lui fit part de sa triste situation. "Vous la méritez," lui dit cet ami: "vous-avez fait une grande faut; mais il faut tâcher de la réparer. Voici comment nous devons nous prendre. J'enverrai tantôt chez vous un homme avec une sac d'argent : vous laisserez entrevoir aux deux ingrats que c'est le fermier d'une terre que vous vous êtes réservée, et s'ils se laissent surprendre par ce stratagème, vous pouvez compter qu'ils changeront de conduite à votre égard."

Conaxa bien content, s'en revint à la maison. Tandis qu'il était à table avec ses enfants, le prétendu fermier arrive, et demande à parler à Conaxa. Le vieillard se retire dans sa chambre avec le porteur du sac, ferme la porte, se met à compter les écus sur la table, et a grand soin de bien faire sonner l'argent. Les deux gendres et leurs femmes, qui écoutaient à la porte, furent extrêmement surpris de voir que leur père avait encore des espèces.

Quand le bon homme se fut remis à table, ils lui dirent: "Il paraît, mon père, que vous ne nous avez pas cédé tout votre bien, et que vous vous en êtes réservé une bonne partie."—"Vous ne vous trompez pas," leur répondit-il, "j'aurais été bien à plaindre, si je n'avais pas pris une si sage précaution. J'ai voulu vous éprouver, et j'ai eu la douleur de ne voir en vous que des fils ingrats. Il me reste encore des biens assez considérables; mais je ne prétends les laisser qu'à celui de vous deux qui se conduira le mieux envers moi." Les deux gendres promirent de se mieux comporter à l'avenir, et n'eurent garde de manquer de parole.

Ils disputaient à l'envi à qui gagnerait les bonnes grâces de leur père. Jamais le bon vieillard n'avait été si heureux. Lorsqu'il fut sur le point de mourir, il les fit venir, et leur dit, en leur montrant un coffre-fort : "Vous trouverez là un testament par lequel je déclare mes dernières volontés."

usitôt que Conaxa eut rendu le dernier soupir, ils ouvrirent promptement le coffre-fort, où ils espéraient puiser l'or et l'argent à ploines mains. Quelle fut leur surprise, quand ils ne trouvèrent qu'une massue, avec un écrit conçu en ces termes : "Je laisse cette massue pour casser la tête à tous les pères qui feront la folie de se dépouiller de leur bien en faveur de leurs enfants."

Le scandale a ses influences salutaires, et ses résultats; c'est le coup de vent qui entraine la branche morte et durcit la branche vivante.

DISCOURS DE MONSIEUR MAURICE DUPREY

député de Carillon, sur l'Adresse, en réponse au discours du Trône.

Monsieur l'Orateur:

Je n'ai pas l'intention de réclamer l'attention de la Chambre pendant très longtemps; mais je crois de mon devoir de profiter de cette occasion pour exprimer mes vues sur les questions du jour.

Avant de procéder, cependant, je désire, monsieur l'Orateur, vous offrir mes félicitations au sujet du poste élevé que vous occupez en ce moment, et je désire transmettre à madame Rodgers mes compliments les plus sincères pour l'honneur qui lui est dévolu en étant la première à représenter le sexe féminin dans cette Chambre.

Maintenant, monsieur l'Orateur l'on a dit une foule de choses au sujet du discours du Trône, mais beaucoup a été dit sur ce qu'il ne contient pas que pour ce qu'il contient, et je crois, sur ce point, qu'il eut été du devoir du Gouvernement de se présenter à cette Législature avec un programme défini, programme sur lequel le Gouvernement aurait joué son existence ce qui aurait été de beaucoup préférable à la méthode que le Gouvernement suit dans ce moment en passant son temps à faire de la cabale dans les corridors du Palais Législatif.

Maintenant, monsieur l'Orateur l'honorable député d'Arthur, l'un des supporteurs du Gouvernement, nous a dit que, l'an dernier, il y avait un grand nombre de cultivateurs parmi la députation qu'il y en a actuellement. Je puis ajouter qu'il y actuellement beaucoup plus de cultivateurs de ce côté-ci de la Chambre que de l'autre côté, et il sera le premier, et il sera le premier j'e nsuis sûr, à admettre qu'il doit y avoir une raison pour cela.

L'honorable député a aussi remarqué que les travaillistes avaient fait un grand progrès, et je soumets que s'il y a une classe dans le pays qui a droit à une bonne représentation dans cette Chambre, c'est bien la classe des travailleurs.

Maintenant, l'honorable chef du parti conservateur a dit que, dans son opinion, les sauterelles dont parlent les membres du Gouvernement, étaient surtout la députation qui compose l'opposition au Gouvernement. Il n'y a pas de doute que si c'est le cas, les sauterelles seront nombreuses cette année, car je crois bien que nous marchons dans le moment vers une élection prochaine. Mais j'ajouterai aussi que si l'argent du Gouvernement a été dépensé pour détruire réellement les sauterelles qui ont envahi la province l'an dernier, et si le député de Arthur est sincère, je suis prêt à accepter son explication sur ce point.

Maintenant, monsieur l'Orateur j'avais moi aussi l'intention de porter des coups au Commissaire Officiel de l'Education, mais comme le Ministre de l'Education a fait à ce sujet à la Chambre des déclarations sur son département, je désire lui présenter quelques faits.

Une école a été construite dans la partie est de mon comté, à peu 15 milles de Woodridge, où il y a à peu près cinq ou six familles.

C'est une petite localité qui commence. Il y a beaucoup de bois, des moulins à scie où le peuple peut obtenir tout le bois et les planches dont il a besoin. Mais, au lieu d'acheter le bois nécessaire à laconstruction à cet endroit, tous les matériaux ont été achetés à Winnipeg, et jusqu'aux poteaux de cèdres pour clôturer le terrain de l'école ont été achetés à Winnipeg, quand on aurait pu acheter tout ce matériel à des fermiers qui se trouvent tout près de là.

Je crois de mon devoir de demander au Ministre de l'Education combien de temps cela va durer. Je crois que le cas est assez important pour que le Département de l'Education demande une enquête à ce sujet.

Maintenant, M. l'Orateur, il y a eu une élection dans Lakeside. Je vois que le Ministre de l'Education était dans le comté, et, parce que un certain député de cette Chambre s'est aussi rendu dans ce comté, le Ministre de l'Education ne s'est pas gêné de dire au peuple que l'école nationale était en danger, et l'élection finie, vous vous rappelez que le *Free Press* a immédiatement fait la déclaration que l'école nationale était sauvée. Vous vous rappelez aussi qu'après le vote sur la première division de la Chambre au sujet de la résolution par le chef du parti des travaillistes, le *Free Press* à cette occasion s'est empressé de dire, le jour suivant, que le pays était sauvé.

Maintenant, il est clair que tout ce que le Gouvernement attend actuellement, c'est qu'une circonstance quelconque arrive pour le sauver lui-même, et si cette circonstance peut survenir, tout le problême sera résolu.

Maintenant, M. l'Orateur, tout le monde se rappelle que durant l'élection de Lakeside, monsieur Thrornton a déclaré que M. Talbot qui demandait l'élection de monsieur Muir, un candidat fermier, avait lui-même battu dans La Vérendrye le candidat des fermiers. Il a aussi prétendu que monsieur Préfontaine avait été battu parce qu'il n'avait pas demandé le rétablissement des écoles bilingues, que M. Donald A. Ross avait été aussi battu pour la même raison.

Maintenant, M. l'Orateur, il n'est pas dans mon intention de discuter longuement sur ce point, mais je tiens à dire clairement dans cette Chambre que lorsque l'on a amendé l'Acte des Ecoles, l'on aurait dû considérer les réclamations des canadiens-français. Je considère que nous, Canadiens-français, nous avons le droit à notre langue dans nos écoles, et même s'il y a des doutes au sujet de la légalité de notre demande, je demande si moralement, nous n'avons pas le droit de faire usage de notre langue.

Je crois sincèrement que si l'on voulait mettre la question en dehors de la politique et si l'on demandait seulement l'opinion saine du peuple, je crois assez en l'esprit de justice du peuple canadien pour croire que le résultat serait bien différent.

Maintenant. au sujet de l'amendement que l'honorable chef du parti conservateur a proposé à la motion du Gouvernement sur le Discours du Trône, je dois dire que mon intention était de voter pour cet amendement, pour la simple raison que je n'ai pas l'intention de renier la clause 22 du programme des fermiers qui se lit comme suit: *"Vu que le peuple du Manitoba durant la guerre a consenti volontairement à payer une taxe sur la propriété taxable de la province dans le but de subvenir aux besoins du fonds patriotique pour le support des familles des défenseurs de la patrie de l'autre côté des mers, et comme cette taxe ne sert maintenant qu'à donner au Gouvernement le revenu dont il a besoin pour d'autres raisons, par conséquent, qu'il soit résolu que le parti des fermiers indépendants s'engage à abolir cette taxe directe.*

Maintenant, M. l'Orateur, puisque le député de Saint-Boniface a proposé un amendement à cet amendement, amendement que je crois encore supérieur à celui du chef du parti conservateur, je me propose de voter pour l'amendement tel que proposé par l'honorable député de Saint-Boniface.

Maintenant, M. l'Orateur, depuis déjà quatre semaines que nous discutons, nous avons réellement accompli peu de choses. Nous ne sommes pas encore arrivés au point où nous pouvons nous entendre; combien de temps cela va-t-il durer encore? Je ne crois pas que ce que le peuple de la province désire actuellement, c'est que ceux qui représente la majorité des députés de cette Chambre se donnent la main pour s'entendre sur des principes généraux et se mettre en état de former un Gouvernement responsable qui administrera les affaires de la province dans l'intérêt général du peuple.

R. P. Z. LACASSE, O.M.I.

Une dépêche nous apporte cet avant-midi même la nouvelle de la mort du Père Zacharie Lacasse. Le vénérable missionnaire oblat est décédé à Gravelbourg, Saskatchewan, à l'âge de 76 ans.

Quel est l'écolier d'il y a vingt-cinq ou trente ans dans la mémoire de qui cette nouvelle ne fera pas lever une légion de souvenirs? La congrégation des Oblats n'a probablement point produit de type plus pittoresque que cet excellent religieux, missionnaire-né, qui avait reçu à un si étonnant degré le don comique. Il suffisait qu'on annonçât, dans une institution quelconque, la visite du Père Lacasse, pour qu'aussitôt toute la maison fût en joie. Le Père a publié, l'an dernier, quelques-uns des récits qui ont secoué d'un rire fou des générations d'écoliers, mais comme le texte écrit, amusant certes pour le lecteur ordinaire, reste froid et décoloré pour qui se rappelle le prodigieux conteur et les inoubliables séances d'autrefois! Le Père Lacasse avait tout du grand diseur: le ton, le geste, la physionomie extraordinairement mobile, expressive, qui élargissait, prolongeait le sens des vocables, en multipliait à l'avance l'énorme drôlerie. Combien de gens ont dû se dire en l'entendant: Quel admirable acteur, quel maître du rire il eût fait!

Mais, s'il avait à ce point le don du comique, la faculté de susciter le rire et les applaudissements, le Père Lacasse n'avait certes point l'âme d'un comédien. Il était avant tout un religieux, puis un patriote; et si, devant sa tombe entr'ouverte, nous osons évoquer le souvenir de tant d'heures joyeuses, réveiller l'écho d'éclats de rire fous, c'est que l'homme qui vient de disparaître n'usa de ces dons extraordinaires que pour le service de la Cause, infiniment haute, à laquelle il avait voué sa vie. Ses récits les plus désopilants contenaient une morale, une leçon qui allait se loger dans les jeunes cerveaux, qui s'y fixait avec l'indélébile souvenir du conteur. Ce satiriste né n'oubliait jamais qu'il était par vocation un moraliste. Puis, ces séances de rire n'étaient toujours aussi que l'amorce de prédications religieuses ou patriotiques. C'était des secours pour ses missions — vocations ou dons matériels — que recherchait le Père Lacasse; c'était des idées justes qu'il voulait répandre, des paroisses qu'il entendait faire surgir du sol.

Dans ces quelques lignes hâtivement tracées, nous ne saurions espérer, ni fixer de façon définitive les traits de cette pittoresque et belle figure, ni dire l'ensemble de son oeuvre; mais on sera peut-être surpris, en y regardant de près, de constater quelle fut la réelle étendue de l'influence exercée par ce propagandiste qui avait le don de parler au peuple, non seulement dans la chaire, mais dans le livre et la brochure. Il y eut un temps où ses *Mines* étaient dans presque toutes les maisons de cultivateurs ou d'ouvriers: qui saura tout le bien qu'elles y ont fait? Et, à l'heure où l'on reparle d'un grand mouvement colonisateur, est-on bien sûr qu'on ne trouverait pas profit à relire les pages, vieilles de trente-cinq et quarante ans, où ce propagandiste, qui fut un praticien, formulait ses théories, ses méthodes et ses conseils? Puis, il faut compter, je crois bien, qu'il en fut du Père Lacasse comme de tant d'autres religieux: on ne saurait l'exacte portée de leur influence qu'en étudiant leur rôle d'*animateur*, qu'en faisant le relevé des initiatives qu'ils ont provoquées et le compte des hommes d'action qu'ils ont orientés vers un domaine défini. Tout le monde de aujourd'hui, par exemple, reconnaît l'extraordinaire portée de l'oeuvre de Tardivel. Il a habitué ses compatriotes à des façons de penser plus justes, il a contraint beaucoup d'entre eux à regarder sous un angle nouveau, dans une lumière nouvelle, de vieilles questions. Il a imposé un certain nombre de celles-ci à l'opinion publique. En matière de colonisation, par exemple, il a été l'un des plus ardents propagandistes de l'intérêt national. On ne se tromperait peut-être pas beaucoup en supposant que le Père Lacasse, qui fut l'un de ses familiers aux temps héroïques de la *Vérité*, a fortement contribué à fixer sur ce problème son esprit clair et sa volonté tenace.

Et sur combien d'autres, peut-être, l'ardent propagandiste aura exercé pareille influence!

* * *

Le Père Lacasse appartenait à une grande famille que sa mort met en deuil, il en était déjà l'un des anciens. Des milliers et des milliers de Canadiens voudront s'associer à nous pour offrir à la vénérable congrégation des Oblats l'hommage de leur respectueuse sympathie.

Omer HEROUX.

—Le *Devoir*.

Il ne manquait pas alors d'écrivains francs-maçons, libres-penseurs, imbus d'idées libérales, qui s'acharnaient à amoindrir la foi des Canadiens et les éloigner de l'Eglise. Pour prémunir ses compatriotes contre ces doctrines délétères et pour venger la Sainte Eglise, le vaillant missionnaire reprit sa plume. *"Le prêtre vengé"* parut en 1892. Le succès fut considérable. En quelques semaines, trente-deux mille exemplaires furent écoulés.

L'année suivante il portait la guerre *"Dans le camp ennemi"*. Il faut voir comme il malmène les ennemis de la religion, les journalistes et les écrivains impies canadiens ou français, ces petits "francissons" qui prétendaient déniaiser les *Canayens* arriérés au point d'écouter les prêtres.

Il fallait voir la rage de ces oiseaux de nuit ainsi dénichés! Un jour ils annoncent tout triomphants que le Père Lacasse n'écrira plus de livres, qu'on lui a imposé silence. Sa cinquième mine, *"Autour du drapeau"*, est sa réponse. Pourtant il y a eu quelque chose; on sent que sa plume n'est plus aussi cinglante, qu'il est gêné, qu'il

Au mois d'octobre il prêchait sa dernière retraite aux élèves du Collège de Gravelbourg, où ses supérieurs l'avaient nommé directeur spirituel. Le Père Lacasse était missionnaire même dans ces conférences spirituelles et désopilantes qu'il a données un peu partout au Canada et aux Etats-Unis. Comme il savait passer de l'agréable à l'utile; et s'il se servait avec tant de bonheur de son merveilleux talent de conteur, c'était toujours pour les deux amours de son coeur, pour faire aimer l'Eglise et sa race. On commençait par rire, s'amuser, et on finissait par pleurer et on était édifié.

L'ESPAGNOL ET L'INDIEN

Un voyaguer Espagnol avait rencontré un Indien au milieu d'un désert. Ils étaient tous deux à cheval; l'Espagnol qui craignait que le sien ne pût faire sa route, parce qu'il était très mauvais, demanda à l'Indien qui en avait un jeune et vigoureux, de faire un échange; celui-ci refusa, comme de raison. L'Espagnol lui cherche une querelle; ils en viennent aux mains; mais l'Espagnol, bien armé, se saisit facilement du cheval qu'il désirait, et continue sa route. L'Indien le suit jusque dans la ville la plus prochaine, et va porter ses plaines au juge. L'Espagnol est obligé de comparaître et d'amener le cheval; il traite l'Indien de fourbe, assurant que le cheval lui appartient et qu'il l'a élevé tout jeune.

Il n'y avait point de preuves du contraire, et le juge indécis allait renvoyer les plaideurs hors de cour et de procès, lorsque l'Indien s'écria: "Le cheval est à moi, et je le prouve". Il ôte aussitôt son manteau, en couvre subitement la tête de l'animal, et s'adressant au juge: "Puisque cet homme," dit-il, "assure avoir élevé ce cheval, commandez-lui de dire duquel des deux yeux il est borgne". L'Espagnol ne veut point paraître hésiter, et répond à l'instant, de l'oeil droit. Alors l'Indien découvrant la tête du cheval: "Il n'est borgne," dit-il, "ni de l'oeil droit, ni de l'oeil gauche." Le juge, convaincu par une preuve si ingénieuse et si forte, lui adjugea le cheval, et l'affaire fut terminée.

"Oui je puis livrer le courrier en temps. Le camion automobile roulera facilement, je puis m'y fier, parce que je ne me sers de rien autre chose pour le lubrifier que l'huile Imperial Polarine et comme combustible que l'Imperial Premier Gasoline. C'est la combinaison incomparable qui permettra au courrier d'être livré à temps."



Entiere Lubrification D'Exactitude

L'HUILE Imperial Polarine fournit une entière lubrification sous toute condition d'opération. Les camions, s'ils sont lubrifiés avec l'Imperial Polarine auront une plus grande durée tout en donnant un service de premier ordre et surtout economique.

L'Imperial Polarine ne se détachera pas, ni ne s'amincira en service continu. Elle réduit la friction au minimum, en maintenant une certaine couche d'huile sur toute la surface sujette à l'usure. Elle augmente la force motrice derrière le piston en établissant une couche hermétique du piston au cylindre.

Apprenez à connaître laquelle des trois marques décrites plus bas s'adapte le mieux a votre auto, enconsultant le Tableau des Recommendations des marques Imperial Polarine.

Vendue en bidons plombés de un et quatre gallons, demi-barils, et barils d'acier aussi en barillets d'acier de 12½ gallons chez tous les marchands.

IMPERIAL

Polarine
MAKES A GOOD CAR BETTER

IMPERIAL POLARINE	IMPERIAL POLARINE HEAVY	IMPERIAL POLARINE "A"
(Consistance claire moyenne)	(Epaisse Intermédiaire)	(Très épaisse)

UNE MARQUE SPECIALE PROPRE A VOTRE MOTEUR

IMPERIAL OIL LIMITED
Energie – Chaleur – Lumiere – Lubrification
Succursales dans toutes les villes



Plus De la Moitié Du Canada Est Chaussé Par le Québec

LA PROVINCE de QUEBEC occupe une position prépondérante dans l'industrie de la chaussure.

—Sur les 150 manufactures de chaussures que compte le Canada, 82 sont établies dans la Province de Québec.

—Ces 82 manufactures produisent 65% des chaussures fabriquées au pays, ce qui représente une valeur de $30,000,000 par année.

—C'est l'industrie dans laquelle les Canadiens-français jouent le rôle le plus important. C'est aussi celle qui paie le plus fort montant de salaires dans cette province.

—Enfin, grâce à cette industrie, tout dollar dépensé en achat de chaussures "*Fabriquées au Canada*" revient en partie indirectement aux Canadiens, soit sous forme de salaires s'ils travaillent dans les fabriques de chaussures ou dans des tanneries, soit en paiement des peaux provenant de leurs fermes s'ils sont cultivateurs.

Quand au style, elle ne le cèdent en rien aux chaussures importées, puisque toutes les créations américaines sont connues au pays, 24 heures après leur lancement sur le marché américain.

Achetez donc en toute confiance des chaussures de fabrication canadienne. Prix pour prix, elles sont de meilleure qualité que les articles importés et elles vous donneront parfaite satisfaction quand au style, au confort et à l'élégance.

Association des Fabricants de Chaussures du Canada



Une Blouse de plus, Madame, Vous viendra à point, cet été.

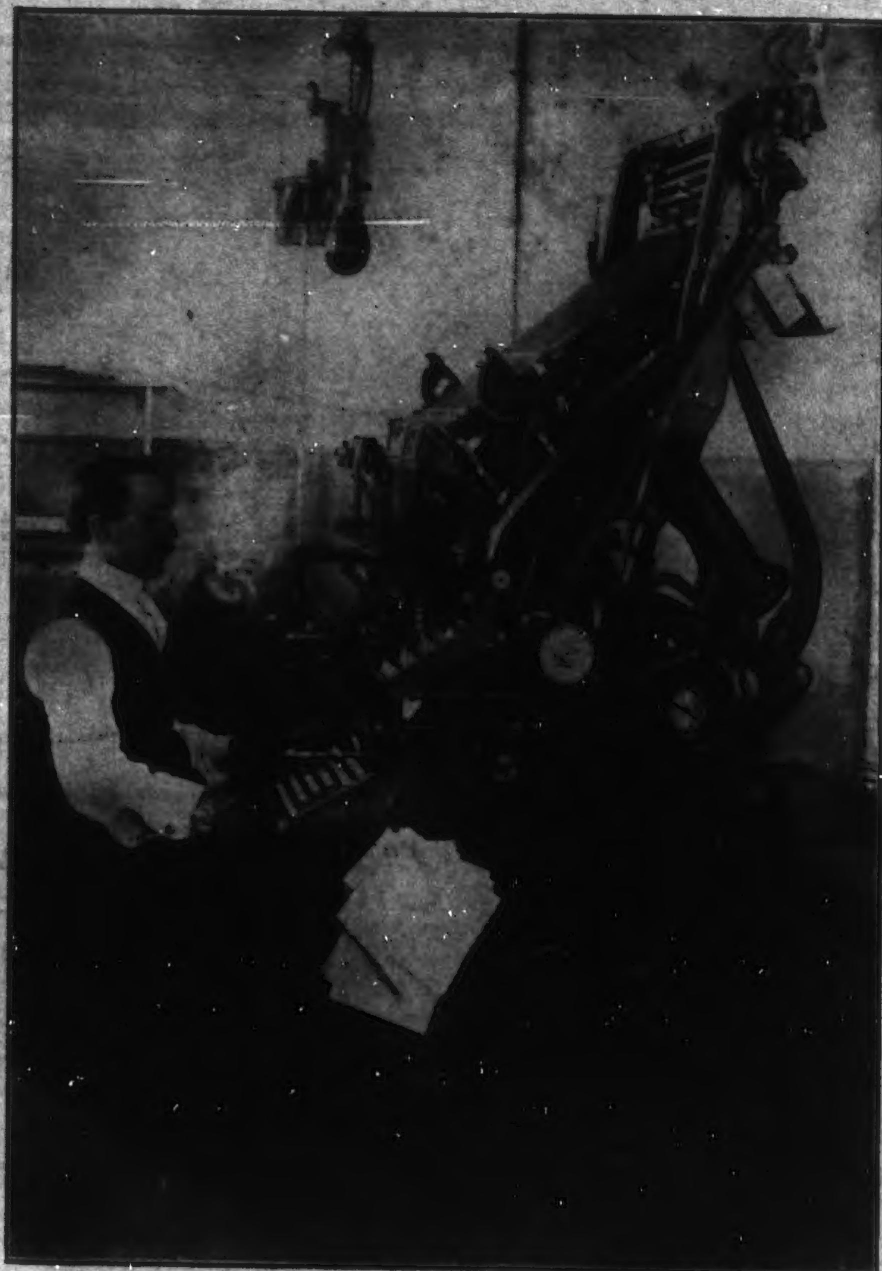
La Compagnie "BON-TON" rue St-Joseph, QUEBEC, P.Q.

Shiloh's Cure
STOPS COUGHS HEALS THE LUNGS PRICE, 25 CENTS

Shiloh's Cure
QUICKLY STOPS COUGHS, CURES COLDS, HEALS THE THROAT AND LUNGS. 25 CENTS

Shiloh 25¢

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRIMERIE



L'Imprimerie est un Art

Dans l'imprimerie comme tous les métiers d'art il y a un cachet spécial a donner au travail. Cet art ne s'achète pas et surtout ne s'improvise pas, il s'acquiert après de longues années de travail. Il faut savoir donner à tel ou tel ouvrage, telle ou telle apparence; par exemple une carte d'affaire qui sera disposée comme un prospectus, ou une entête de lettre qui ressemblera à une affiche, non seulement ne frappera pas l'attention mais choquera l'oeil. Il est reconnu qu'une annonce bien faite, une conception originale dans la confection d'un programme, ou d'un travail de fantaisie attire l'attention et rapporte des profits certains. Nous nous efforçons de donner à notre clientèle ce cachet dans l'exécution de leurs travaux et pour cela nous n'épargnons pas notre peine. Nos clients nous trouverons toujours prêts à leur faire des suggestions, ou faire des ébauches et nous garantissons une originalité parfaite dans la disposition typographique, une apparence luxueuse dans les couleurs et l'impression, et avec cela un service rapide et des prix convenables. Ceux qui ont bien voulu nous donner une commande d'essai dans le passé sont maintenant devenus nos meilleurs clients.

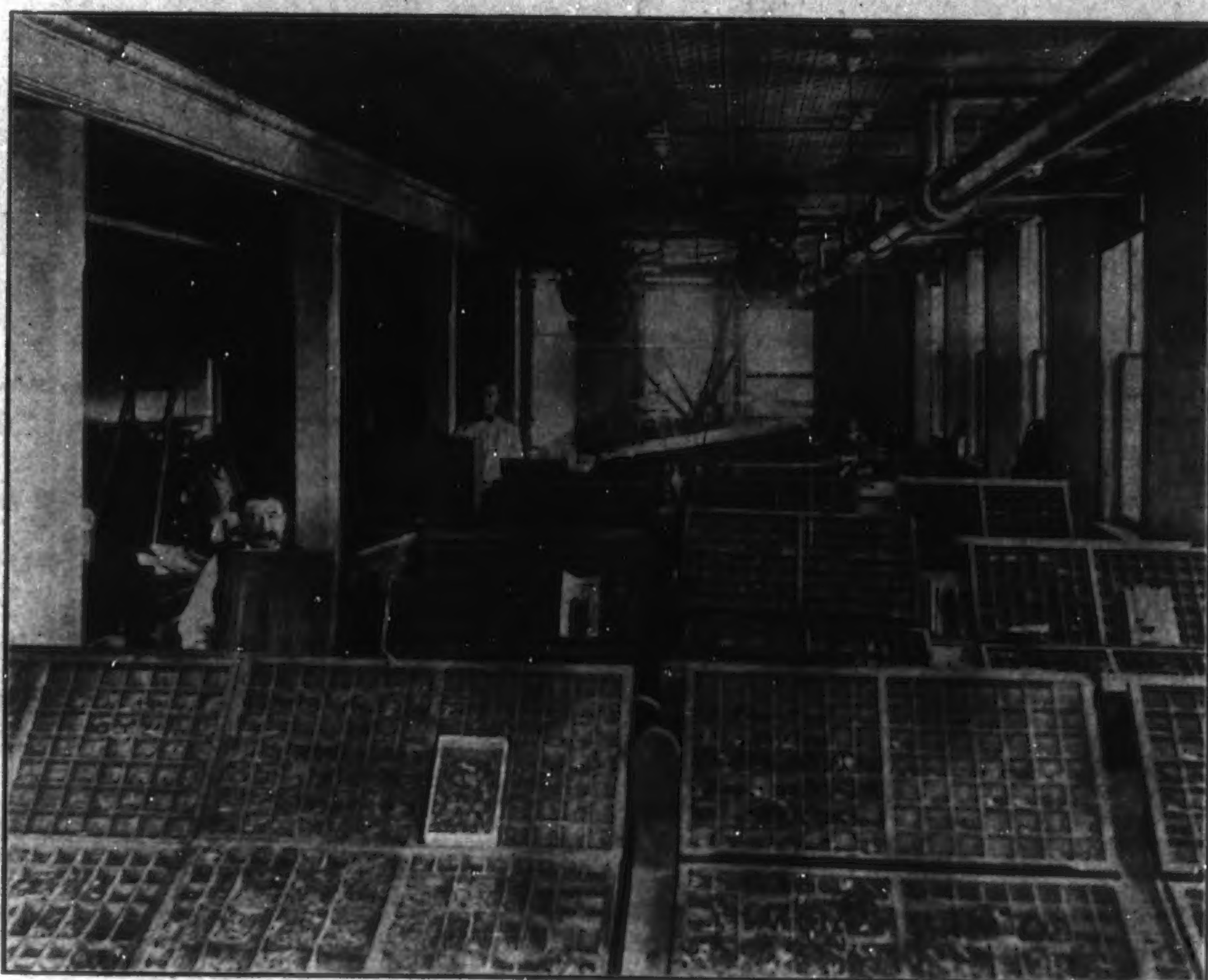
Ecrivez pour nos prix avant de placer vos commandes

Nous ne spécialisons dans aucune ligne en particulier, mais nous satisfaisons dans toutes

ENTETES DE LETTRES — BILLETS DE TOMBOLA
LISTE DE PRIX — LIVRES — PUBLICATIONS — PROGRAMMES
RELEVI DE COMPTE — CARTES D'AFFAIRES
CIRCULAIRES — AFFICHES — ENVELOPPES — FACTURES
ET AUTRES TRAVAUX D'IMPRIMERIE

TRAVAUX POUR MUNICIPALITE

ROLES D'EVALUATION — LISTES D'ELECTEURS
RAPPORTS FINANCIERS ET REGLEMENTS
ET AUTRES FORMES DE COMPTABILITE



Les ateliers de notre imprimerie ont un outillage moderne permettant de donner a notre clientele le maximum de satisfaction, des prix moderes et un service irreprochable.

"LE MANITOBA"

42 Avenue Provencher, St-Boniface, Manitoba

Notes Locales

Les billets pour le Concert Sacré du dimanche des Rameaux, s'enlèvent rapidement. Ils sont en vente à la librairie Keroack, rue Main, Winnipeg et au bureau de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba, à St-Boniface.

* * *

Les ateliers de M. J. A. Charette. autrefois situés sur la rue DesMeurons sont trnsférés sur l'avenue Provencher près de la Banque d'Hochelaga.

* * *

Les ateliers de la Cie Jean-J. Daoust sont déménagés sur la rue Des Meurons dans les anciens ateliers de la Compagnie Charette.

* * *

On annonce le départ de Monsieur le docteur Benoit, accompagnés de sa dame et de ses deux enfants. Le docteur Benoit se rend en France pour six mois où il va se perfectionner dans l'applique des méthodes nouvelles de médecine.

* * *

La Fanfare La Vérendrye donnera une partie de cartes spéciale, le 29 mars, à l'école Provencher. Il y aura six prix spéciaux et deux prix de râfle. Qu'on s'y rende nombreux.

* * *

A la dernière séance du Conseil de ville le conseiller Taylor protesta contre l'édit arbitraire qui défend aux médecins de la ville de pratiquer.

* * *

La partie de cartes des Forestiers Catholiques aura lieu jeudi le 17 courant.

GUERIE D'AFFREUX MAUX DE REINS

Après trois ans de souffrances, "FRUIT-A-TIVES" LA GUERIT.



MADAME HORMIDAS FOISY

624, rue Champlain, Montréal.

"J'ai été malade trois ans, j'étais épuisée souffrant continuellement de *maux de reins et du foie*.

Ma santé était altérée, et aucun remède ne m'apportait de soulagement. Alors, je commençai à prendre 'Fruits-a-tives', et l'effet fut étonnant.

Tout de suite, j'ai éprouvé un mieux sensible, et ce *merveilleux remède aux fruits m'a absolument ramenée à la santé.* Toutes mes anciennes douleurs, maux de tête, indigestion et constipation, ont disparu, et de nouveau ma condition de santé est normale.

Je conseille 'Fruit-a-tives' à tous ceux qui souffrent d'indigestion, de constipation, de douleurs rhumatismales ou de grande fatigue.

Madame HORMIDAS FOISY.

50c. la boite, 6 pour $2.50, boites d'essai 25c. Chez tous les pharmacien ou envoyé, franc de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

A Vendre

A Vendre 5 paires d'attelages double; une paire de roues, département du feu. Pour plus amples informations s'adresser au Chef Marcil, Station de Police, St-Boniface.

CRESOBENE

(Capsules)

Balsamiques - Antiseptiques

Guérissent les TOUX CHRONIQUES ou AIGUES, les BRONCHITES, LA GRIPPE, les MAUX de GORGE, LARYNGITES. — 50 cts la boite.

Compagnie Capsules Crésobène, Montréal.

Entreprise Générale d'Electricité

Fontaine & Boulanger

La Maison

Vend, Installe, Répare tout ce qui est électrique

Téléphone : N 1625

Le Savon "Lifebuoy"—Désinfectant—est recommandé par les médecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses.

BONNES PENSEES

Moins on a de tête, plus on a d'entêtement.

On n'a pas le droit d'exiger la conscience de celui à qui on refuse la liberté.

On vient souvent mieux à bout de ses desseins en cédant qu'en résistant.

Dieu ne met les consolations que là où il a mis la peine.

Le découragement est toujours une lâcheté.

LE VOYAGEUR

Les courses annuelles du club de raquettes *Le Voyageur* ont eu lieu sur le terrain du collège, dimanche dernier, à 2 h. 30 p.m. Voici les gagnants des différentes épreuves:

Course de 100 verges: 1. Albert Marcoux; 2. Arthur Vermander; 3. Joseph Bouchard.

Course de 220 verges pour Collégiens: 1. Hector Allard; 2. Edouard Préfontaine.

Course de 60 verges à trois jambes: 1. Joseph Bouchard et Alfert Lafond; 2. Charles-A. Schwartz et A. Taylor.

Course de 60 verges aux raquettes: 1. Gérard Senez; 2. Patrice Renaud.

Course de 220 verges: 1. Arthur Vermander; 2. Albert Marcoux; 3. Joseph Vermander.

Course de 75 verges pour dames: 1. Mme A. Vermander; 2. Mlle B. Autaya.

Course de 440 verges: 1. Armand Cyr; 2. Paul Senez; 3. Albert Lafond.

Course de 50 verges "Centipede", équipe de 5 hommes: 1. Albert Marcoux, Charles Senez, Jean Lévêque, Edmond Lemay, Gérard Senez; 2. Arthur Vermander, Joseph Vermander, Patrice Renaud, A. Schwartz.

Marche de ½ mille: 1. Jean Lévêque; 2. Arthur Vermander; 3. Archie Taylor.

Course de 60 verges à reculons: 1. Arthur Vermander; 2. Albert Marcoux.

Course de 220 verges, ouverte au public: 1. Arthur Waite; 2. Bert Morris.

Course de 440 verges aux obstacles: 1. Arthur Vermander; 2. Jean Lévêque; 3. Patrice Renaud.

Course de 100 verges pour garçons: 1. Archie Taylor; 2. Jacob Bourbonnière.

Tir au cable: Le *Voyageur* vs le public: 1. Le *Voyageur*: Joseph Vermander, Georges Bibeau, Jean Lévêque, Albert Marcoux, Antonio Marcoux, Honoré Courteau.

Tir au cable: dames vs Le *Voyageur* — Les dames remplacées par cavaliers: 1. Dames: Mme J. Robitaille, Mme A. Vermander, Mlle B. Antaya, Mlle Z. Pelletier, Mlle O. Laplante, Mlle A. Marcoux.

Le *Voyageur* offre par ses présentes ses sincères remerciements aux Révérends Pères Jésuites, pour l'emploi de leurs terrains, aussi à MM. Léo Marcil, Henri D'Eschambault, Edmond Marcoux, J.-J. Daoust et Albert Primeau, qui ont bien voulu être arbitres.

Le Voyageur remercie de tout coeur les bons citoyens de Saint-Boniface pour leurs généreuses donations.

Douleurs d'Estomac et Maux de Reins.



J'étais très faible; mon occupation de facteur me fatiguait beaucoup; ma digestion se faisait mal; j'avais des malaises d'estomac, des lourdeurs à la tête, des étourdissements; je souffrais aussi de douleurs de reins. Je me couchais le soir si brisé que le découragement me prenait à la pensée d'avoir à recommencer le même travail le lendemain. Les Pilules Moro, que j'ai alors employées, ont augmenté mes forces, m'ont fait une constitution plus robuste, ont rétabli le bon fonctionnement de mon estomac et ont guéri mes maux de reins. M. J. Juneau, 592, rue St-Timothée, Montréal.



Les PILULES MORO sont spécialement bonnes chez l'homme qui souffre d'épuisement général se traduisant par un affaiblissement total ou partiel. Cet épuisement entraine avec lui : mauvaises digestions, douleurs de dos, douleurs rhumatismales, maux de tête, etc. Pour combattre cet épuisement, il n'y a rien de meilleur que les Pilules Moro pour les Hommes. Elles sont le plus puissant tonique, le régénérateur des forces perdues.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boite.

Pour toute information et consultation adressez :

COMPAGNIE MEDICALE MORO

272, rue St-Denis, Montréal.

AMES HOLDEN McCREADY LIMITED — St. HYACINTHE FACTORY

Fabrique Ames Holden McCready à St-Hyacinthe, entièrement affectée à la production des chaussures pour les ouvriers. Capacité de production, 4,000 paires par jour.

Chaussures pour les ouvriers Canadiens

DEPUIS nombre d'années, nous nous appliquons à connaître quelles sont les chaussures requises par les ouvriers dans toutes les activités industrielles. Les conditions d'usure varient beaucoup et il est impossible de produire une chaussure qui s'adapte à tous les besoins.

Les chaussures Ames Holden McCready pour les cultivateurs, les bûcherons, les mineurs, les mécaniciens, etc., ont été fabriquées en vue de la plus grande durabilité eu égard aux conditions dans lesquelles elles doivent être portées, et sans oublier de donner à chacune le maximum de confort. Nous sommes arrivés à ce résultat grâce à notre production intense et au fait que les chaussures A.H.M. sont vendues par tout le pays, et non pas seulement dans un espace restreint.

On doit se rappeler qu'il existe pour les hommes, les femmes et les enfants, des chaussures A.H.M. pour tous les usages. Remarquons en passant que nos chaussures portent l'étiquette de l'Union, ce qui en garantit les procédés de fabrication de même que la main d'œvre soignée.

Les chausures "temps de guerre," pour hommes, femmes et enfants de A.H.M. sont recommandées pour leur durabilité. Demandez-les à votre fournisseur.

AMES HOLDEN McCREADY LIMITED

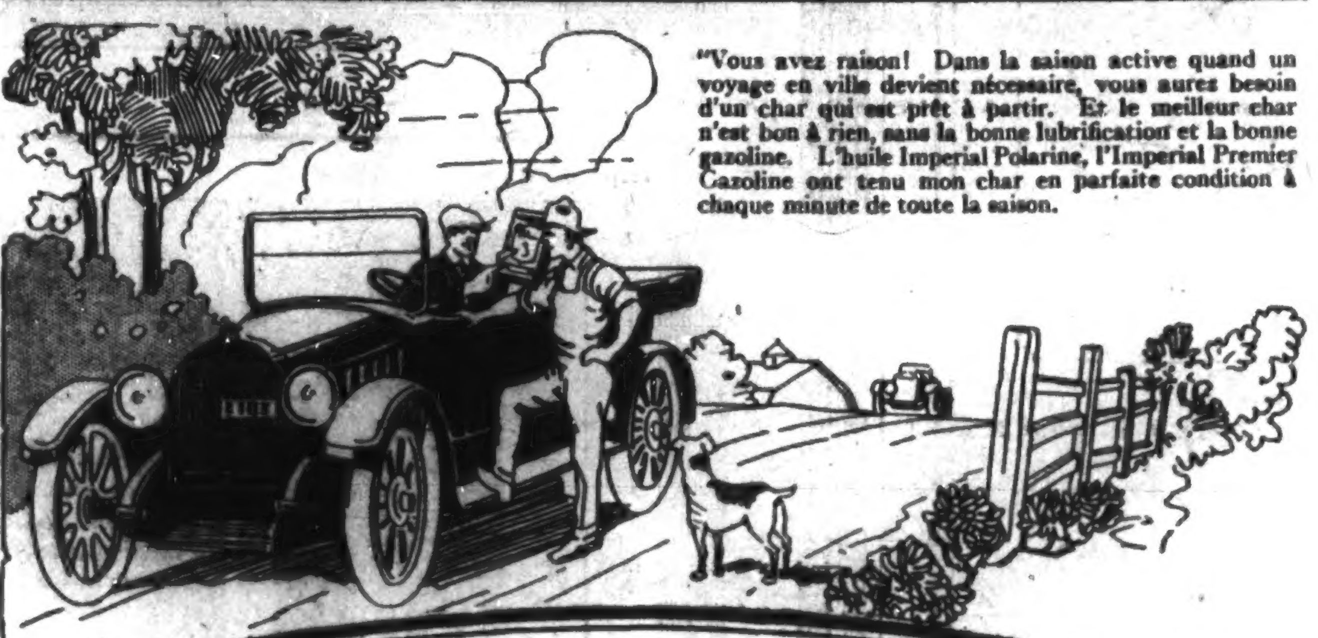
"Cordonniers de la nation"

ST-JEAN MONTREAL TORONTO WINNIPEG EDMONTON VANCOUVER

Exigez cette marque sous la semelle— —de toute chaussure que vous achetez

AHM

23



"Vous avez raison! Dans la saison active quand un voyage en ville devient nécessaire, vous aurez besoin d'un char qui est prêt à partir. Et le meilleur char n'est bon à rien, sans la bonne lubrification et la bonne gazoline. L'huile Imperial Polarine, l'Imperial Premier Gazoline ont tenu mon char en parfaite condition à chaque minute de toute la saison.

Service sur Lequel on Peut se Fier

L'HUILE Imperial Polarine, assure un service sur lequel on peut compter en ce qui concerne son char. Elle donne la lubrification requise à chaque type de moteur et à chaque partie mobile. Elle permet à votre moteur de fonctionner silencieusement et sans secousses.

L'huile Imperial Polarine maintient sous toutes conditions d'opération la consistance requise pour contenir la compression et réduire l'usure elle brûle claire. L'Imperial Polarine établit et maintient la force motrice scellée entre le piston et les parois du cylindre. Sa consistance est une protection contre les hautes températures et la friction qui ruine les parties d'engrenage.

Voyez le Tableau des Recommendations Imperial Polarine où vous achetez votre huile. Ce tableau vous renseignera sur laquelle des trois marques décrites ci-dessous s'adaptera le mieux à votre char.

Six grandeurs-Bidons plombés de un et quatre gallons, barillets d'acier, demi-barils et barils. Achetez au baril ou demi-baril et économisez votre argent. Vendue par les meilleurs marchands partout au Canada.

IMPERIAL

Polarine

IMPERIAL POLARINE (Consistance claire moyenne) — IMPERIAL POLARINE HEAVY (Epaisse Intermédiaire) — IMPERIAL POLARINE "A" (Très épaisse)

UNE MARQUE SPECIALE PROPRE A VOTRE MOTEUR

IMPERIAL OIL LIMITED

Energie · Chaleur · Lumiere · Lubrification

Succursales dans toutes les villes

L'Hon. J. Bernier — H. P. Blackwood
Noël Bernier — Alex. Bernier

BERNIER, BLACKWOOD & BERNIER

Avocats et Notaires

Spécialités : droit criminel Corporations, prêts

Bureaux :

401 Bloc Somerset, Ave. du Portage

WINNIPEG

Phone Main 4306 et 4307

RESTAURANT TASCONA

SPECIALS

Bananes, la douz.	50 et 60c
Oranges, la douz.	20, 50 et 60c
Grapefruits, 2 pour	25c
Citrons, la douz.	30c
Céleri	25c
Salade, 2 pour	25c

Bonbons de toutes sortes

558 Ave Taché - Saint-Boniface

CITY OF SAINT BONIFACE MANITOBA

CITE DE ST-BONIFACE

AVIS RE ARRERAGES DE TAXES

La vente des terrains pour arrérages de taxes aura lieu vers le 30 avril prochain.

Tous les terrains sur lesquels il y aura plus d'une année d'arrérages seront vendus à cette date; la préparation de cette liste est déjà commencée et ce travail sera terminé vers le 15 mars. Si vous avez des paiements à faire veuillez communiquer immédiatement avec le trésorier ou avant cette date afin d'éviter les frais.

Le trésorier est authorisé à recevoir des paiements en à compte.

J. C. DUSSAULT,

Trésorier.

ROBOL

(Tablettes)

Nettoient l'intestin paresseux et combattent la

CONSTIPATION

Cause de maux de tête, mauvaise digestion, manque d'appétit torpeur du foie. — 25c la boîte.

Cie Chimique Franco-Américaine Ltée, Montréal.

ACHETEZ VOS

EPICERIES et PROVISIONS

T. Pelletier & Cie

AvenueTaché, St-Boniface

Où vous aurez toujours des marchandises de première qualité.

Desjardins Freres

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

14, rue Victoria — St-Boniface

Tél. Main 6588

Autos pour funérailles, mariages et baptêmes. Service jour et nuit. Auto-ambulance et autocorbillard sur demande. Maison exclusivement Canadienne-française.

Le Savon "Lifebuoy"—Désinfectant—est recommandé par les médecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses.

Si vous Souffrez du

RHEUMATISME

En vente partout

LINIMENT — TRIOMPHE DE LA DOULEUR — MINARD

Dr. F. LACHANCE

Des Hôpitaux de Paris

Spécialité :

CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE

Consultations : de 2 à 5 p.m.

Téléphones :

Bureau: Main 2604—Rés. M. 2613

Bureau : Bloc Somerset

Chambre 438

Avenue du Portage - WINNIPEG

Dr N.-A. LAURENDEAU

DES HOPITAUX DE NEW-YORK

Spécialité : Chirurgie et maladies de la femme

HEURES DE CONSULTATIONS

1 à 3 heures p.m. 7 à 8 heures p.m.

Visite à l'hôpital St-Boniface tous les matins

Bureau et résidence : 83, rue Ritchot

Tél. Main 1392 Saint-Boniface

Dr J R. TASSÉ

M. D., L. M. C. C.

Spécialiste en Chirurgie et Maladies des Femmes. Voies Urinaires

Bureau — Chambres 441-443 Bloc Somerset, Ave. Portage Winnipeg

Consultations 2 à 5 p.m.—7 à 8 p.m,

Téléphone A6081

Résidence : 161 Ave Provencher

Télé.: N2396 - St-Boniface

Dr L. D. COLLIN

Des hôpitaux de Paris

Spécialité Chirurgie

Bureau 79, avenue Provencher

St-Boniface

Téléphone Main 4640

Heures de consultation 2 à 5 p.m et 7 à 9 p.m.

Dr J. J. TRUDEL

des Hôpitaux de Paris et New York

Spécialité : Maladies des Yeux, Oreilles, Nez et Gorge

Bureau :

702, GREAT WEST PERMANENT

Téléphone : A7249

356, RUE MAIN - WINNIPEG

Dr. E. J. JARJOUR

DENTISTE

Gradué de McGill et Laval

Téléphone : Main 4190

Bureau :

356 rue Main—702 Edifice Great West

WINNIPEG

En face de la Banque Montréal

Ouvert les soirs par "appointment"

A NOS ABONNES

"NOS ABONNES SONT PRIES DE REFERRER A L'ETIQUETTE D'EXPEDITION AFIN DE CONSTATER SI LEUR ABONNEMENT EST EN REGLE OU S'IL EST DU. S'IL Y A ERREUR, NOUS LES PRIONS DE NOUS EN NOTIFIER. SI L'ABONNEMENT EST DU, NOUS LEUR SERIONS TRES RECONNAISSANT DE BIEN VOULOIR NOUS EN ENVOYER IMMEDIATEMENT LE PAIEMENT."